

Hopfenweg 21
PF/CP 5775
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Conférence de presse du 19 décembre 2016 / communiqué de presse

Accords salariaux pour 2017 : tout juste satisfaisants

L'économie suisse s'est pratiquement remise du choc du franc et la croissance prévue du PIB de 1.5 pour cent pour 2016, et même de 1.8 pour cent pour 2017, peut être qualifiée de solide. Pourtant, les accords salariaux 2017 laissent une impression mitigée. Certes, de nombreux travailleurs/-euses ont bénéficié de hausses salariales entre 0.5 et 1 pour cent, mais il y a aussi eu des tours pour rien – certains pour la troisième fois de suite.

En août 2016, l'association faîtière Travail.Suisse et ses fédérations Syna, transfair et Hotel&Gastro Union ont ouvert les négociations salariales 2017. A l'époque, la grande incertitude quant à la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, ainsi que la menace latente du Brexit marquait la situation économique en Suisse. Néanmoins au second semestre 2016, la situation s'est stabilisée et la conjoncture a confirmé une tendance ascendante.

Satisfaction salariale en baisse, le travail gratuit prend de l'ampleur

Des tours pour rien à répétition, des hausses salariales individuelles plutôt que générales, et toujours davantage de travail gracieusement offert sous forme d'heures supplémentaires non compensées – de quoi faire chuter de façon significative, ces dernières années, la satisfaction des travailleurs/-euses eu égard à leurs salaires. Ainsi environ 44 pour cent des travailleurs/-euses ne sont-ils pas, ou peu, satisfaits de leur salaire, comme l'indique le « **Baromètre Conditions de travail** »¹ de cette année. La situation du personnel du service public notamment est tendue. Un programme d'économies chasse l'autre, entraînant des tours pour rien (personnel de la Confédération) ou l'annonce de suppressions d'emplois (Poste, CFF). Pourtant, avec la réforme de l'imposition des entreprises III, le pire est encore à venir en matière de coupes budgétaires pour le personnel des services publics. Suite aux pertes d'impôts de 1.5 milliards de francs pour la Confédération et de plusieurs milliards de francs pour les cantons et les communes, les prochains programmes d'austérité, réductions des effectifs incluses, sont programmés. Voilà pourquoi Travail.Suisse s'oppose à la réforme de l'imposition des entreprises III et soutient le référendum.² Mais ce n'est pas tout : des attaques frontales contre le temps de travail sont en suspens au Parlement. Pourtant, sans enregistrement de la durée du travail, le salaire versé est déconnecté du temps de travail dédié au travail fourni. Il est évident que dans un pays où, année après année, env. 200 millions d'heures supplé-

¹ Plus d'informations sur le « **Baromètre Conditions de travail** » sous http://www.travailsuisse.ch/themes/travail/barometre_conditions_de_travail?lang=fr&which_abo=

² Argumentaire complet sous:

http://www.travailsuisse.ch/system/uploadedfiles/3970/original/2016_11_16_Argumentarium_USR_3.pdf

mentaires sont effectuées, il s'agit surtout de promouvoir le travail gratuit. Selon le « Baromètre conditions de travail », 33 pour cent des travailleurs/-euses indiquent aujourd'hui ne pas enregistrer leur temps de travail. Ce qui favorise peu la satisfaction au travail.

Médiocre évolution au niveau des salaires des femmes et du congé paternité

Les faibles hausses des salaires auraient permis aux patrons de faire un geste pour les salaires des femmes ou la réglementation du congé paternité ; malheureusement, ils ont manqué cette occasion. Cette année non plus, ils n'étaient pas prêts à faire un effort en faveur de la parité salariale. Pour Travail.Suisse, il est évident que l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes ne se concrétisera pas sur une base volontaire, et qu'il convient de trouver une solution politique. En matière de congé paternité non plus, il n'y a guère eu de progrès. Par conséquent, l'initiative lancée par Travail.Suisse (<http://www.conge-paternite.ch/>) reste la voie la plus réaliste en vue d'obtenir un congé paternité raisonnable de 20 jours pour tous les travailleurs.

Pour en savoir plus :

- Gabriel Fischer, responsable de la politique économique chez Travail.Suisse, n° de tél. 076 412 30 53
- Arno Kerst, président de Syna, n° de tél. 079 598 67 70
- Eric Dubuis, membre de la direction et secrétaire romand Hotel & Gastro Union, n° de tél. 079 290 76 26
- Stefan Müller-Altermatt, conseiller national et président de l'association du personnel transfair, n° de tél. 076 332 15 26